



**HAL**  
open science

## La pêche de loisir dans le boulonnais - Parole de pêcheurs

Christelle Audouit, Mariantonia Lo Prete

► **To cite this version:**

Christelle Audouit, Mariantonia Lo Prete. La pêche de loisir dans le boulonnais - Parole de pêcheurs. 2019. hal-04393938

**HAL Id: hal-04393938**

**<https://hal.science/hal-04393938>**

Submitted on 15 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LA PÊCHE DE LOISIR

## DANS LE BOULONNAIS

### PAROLES DE PÊCHEURS



Auteures : Christelle Audouit, Mariantonia Lo Prete  
Illustratrice : Anne-Laure Chapelain

## AVANT-PROPOS

Dans le Boulonnais, la pêche de loisir est peu connue et pourtant elle fait partie du patrimoine culturel de ce littoral. Comme partout, la pêche a d'abord été vivrière pour ensuite se professionnaliser.

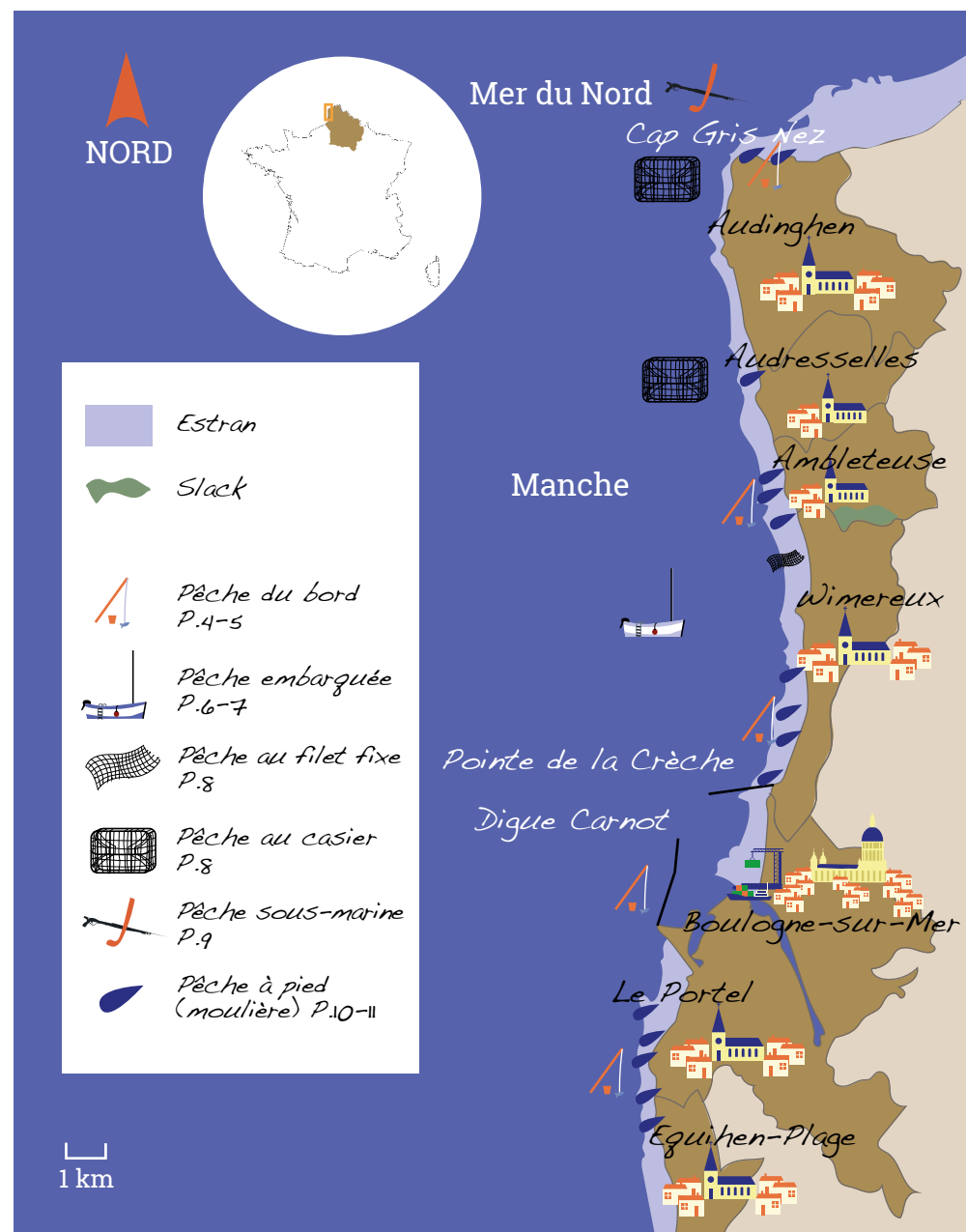
Aujourd'hui, certains locaux pratiquent encore la pêche pour se nourrir, alors que pour d'autres passionnés, la pêche est un moyen d'évasion pour s'extraire des contraintes du quotidien.

La pêche de loisir dans le Boulonnais est plurielle de par ses pratiques. Lors d'un projet de recherche intitulé PEROPALE<sup>1</sup>, un groupe d'enseignants-chercheurs et d'ingénieurs de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) et de l'Université de Lille s'est intéressé à ce monde. Une quarantaine d'entretiens ont été réalisés au cours de l'année 2017 et deux ateliers participatifs ont été animés en 2019 pour que les pêcheurs de loisir s'expriment, partagent leurs connaissances et leurs opinions.

C'est cette expérience enrichissante que nous souhaitons partager avec vous, lecteurs, que vous soyez observateurs ou praticiens, ne serait-ce que pour une journée, de la pêche de loisir.

<sup>1</sup> « Pêche récréative sur la Côte d'Opale : quelles pratiques pour une meilleure gouvernance des littoraux ? »

## LE LITTORAL BOULONNAIS



## LA PÊCHE DU BORD À LA CANNE



Cette pêche s'effectue tant le jour que la nuit depuis une jetée ou une digue pour profiter de la hauteur par rapport à la mer ainsi que de l'avancée au large. Cela rend cette pêche moins dynamique et techniquement plus facile que sur la plage ou sur les rochers.

La digue est un lieu de convivialité et de partage entre tous les usagers. Toutefois, de nombreux pêcheurs regrettent l'incivilité de certains (déchets laissés sur la digue, pêche au-delà des besoins) et souhaiteraient plus de savoir-vivre ensemble sur ce même espace.

Selon les pêcheurs, la digue Carnot est un des hauts lieux de pêche du bord à la canne. Cependant, elle devient un lieu dangereux lors des tempêtes.

Ce lieu identitaire interdit à la pêche pour des raisons de sécurité est néanmoins toléré par les autorités.

Quel que soit le type de pêche (pêche du bord ou pêche embarquée), les concours imposent le « no-kill ». Hors concours, les quotas sur certaines espèces obligent à rejeter le poisson à l'eau, c'est pourquoi les pêcheurs de loisir ont toujours un seau d'eau de mer à côté d'eux pour y mettre le poisson qu'ils viennent de pêcher. Ce dernier sera peut-être remplacé par un poisson plus gros, les plus petits seront ainsi rejetés vivants à l'eau.

La pêche du bord à la canne est la pratique la plus répandue à l'année et ce, sur tout le littoral. Le matériel utilisé peut être le même quel que soit le lieu de pêche. Néanmoins, la pêche au leurre ou à l'appât (vers, mye, couteau, ...) permet de différencier les techniques de pêche.

Pratiquée à partir d'une digue, de la plage ou des rochers, on nomme cette pratique le surfcasting. Toutefois, les puristes font la distinction entre le surfcasting (pêche exclusivement sur les rochers ou la plage) et la pêche depuis la digue. Selon les pêcheurs, le surfcasting pratiqué sur la plage est une pêche plus dynamique : il faut suivre la marée et être

toujours en mouvement, excepté au moment de l'étalement.

Aux faibles coefficients, la mer remonte plutôt tranquillement : le pêcheur se met en sécurité à pêcher à marée remontante dès que la marée est au plus bas. Aux forts coefficients, le pêcheur doit être un habitué : il pêche les deux dernières heures du montant et un peu à marée descendante pour ne pas prendre de risque.

La connaissance des lieux (vents, courants, bâches, roches) est nécessaire tant pour des raisons de sécurité que pour réussir sa pêche.



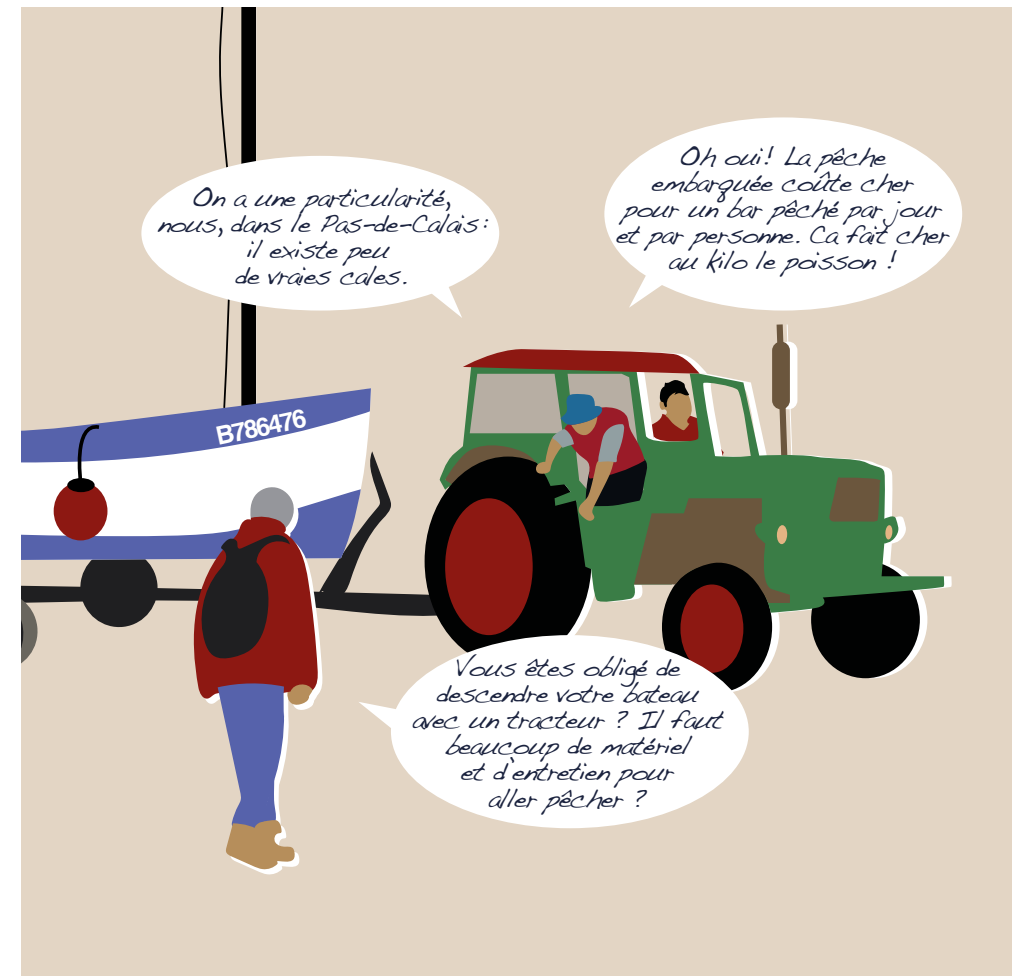
## LA PÊCHE EMBARQUÉE

Cette pêche permet un plus haut prélèvement de la ressource que d'autres pêches de loisir mais les pêcheurs embarqués sont peu nombreux dans le Boulonnais.

Le bateau traditionnel est le Flobart. Lourd et lent, il est actuellement délaissé au profit de bateaux motorisés plus modernes et légers. Pour des

raisons de sécurité, les pêcheurs sont deux minimum à quatre maximum par bateau avec plusieurs cannes.

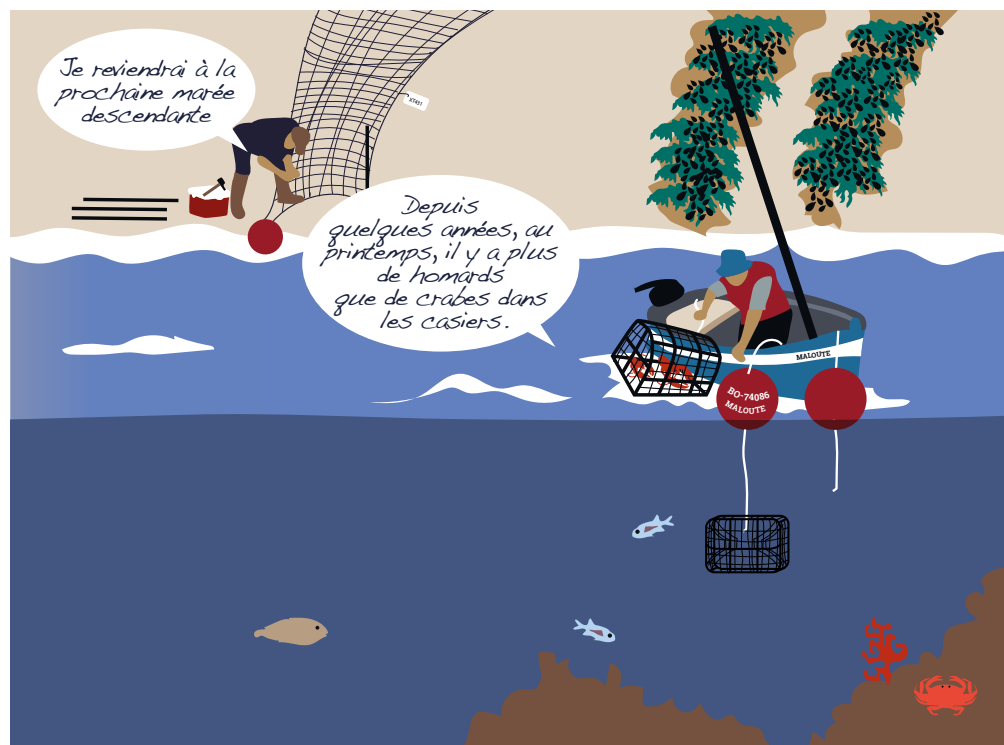
Les pêcheurs de loisir embarqués sont contraints par les horaires des marées, quel que soit le lieu de départ ou d'arrivée du bateau. Un tracteur descend le bateau sur la plage à marée basse et le met à l'eau, utilisant



les rampes aménagées dans certains villages. Pour respecter la réglementation et avoir le droit de circuler sur la plage avec le tracteur de mars à décembre, des associations se sont créées et payent les droits d'AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire). Lorsque le bateau est amarré dans le port de Boulogne, l'horaire d'ouverture des écluses, calé sur celui des marées, oblige parfois son propriétaire à sortir la veille de sa pêche et à rentrer le lendemain.

Les pêcheurs embarqués disent que ce type de pêche est en déclin, du fait des coûts élevés (frais d'entretien, de location d'anneau...) et des quotas imposés sur le bar. D'avril à septembre 2018, des observations d'une durée de deux heures, faites les weekends de beau temps, ont confirmé ce déclin, puisqu'une dizaine de bateaux seulement ont été repérés entre les Caps et Le Portel.

## LA PÊCHE AU FILET FIXE ET AUX CASIERS



La pêche au filet fixe pratiquée dans le Boulonnais se fait à l'aide de la gibaudière. Elle est mise à plat à marée basse, de manière à ce qu'elle se redresse à 42° à marée montante. Ce filet est doublé d'une grosse maille et d'une plus petite. L'ouverture est placée vers le haut de l'estran, afin que les poissons soient piégés à marée descendante dans le filet.

La pêche aux casiers est peu développée sur cette côte car les estrans rocheux alternent avec les plages de sable. En général, les casiers sont

installés en mer à l'aide d'un bateau. Pour des raisons de sécurité et de réglementation, les casiers sont identifiés par un flotteur sur lequel apparaît le numéro d'immatriculation du bateau et une plaque métallique avec les nom et prénom du propriétaire du casier.

Ces casiers piègent des crustacés : crabes, araignées et particulièrement des homards de plus en plus nombreux sur Ambleteuse et le Cap Gris Nez. Les crustacés restent vivants et peuvent être remis à l'eau s'ils ne font pas la taille autorisée.

## LA PÊCHE SOUS-MARINE

C'est une pêche sportive car la plongée se fait en apnée et non avec des bouteilles. Les pêcheurs font en moyenne 4 mn en apnée : les temps de récupération sont obligatoires et parfois une dizaine d'apnées sont nécessaires pour tirer au bon moment le poisson le plus gros.

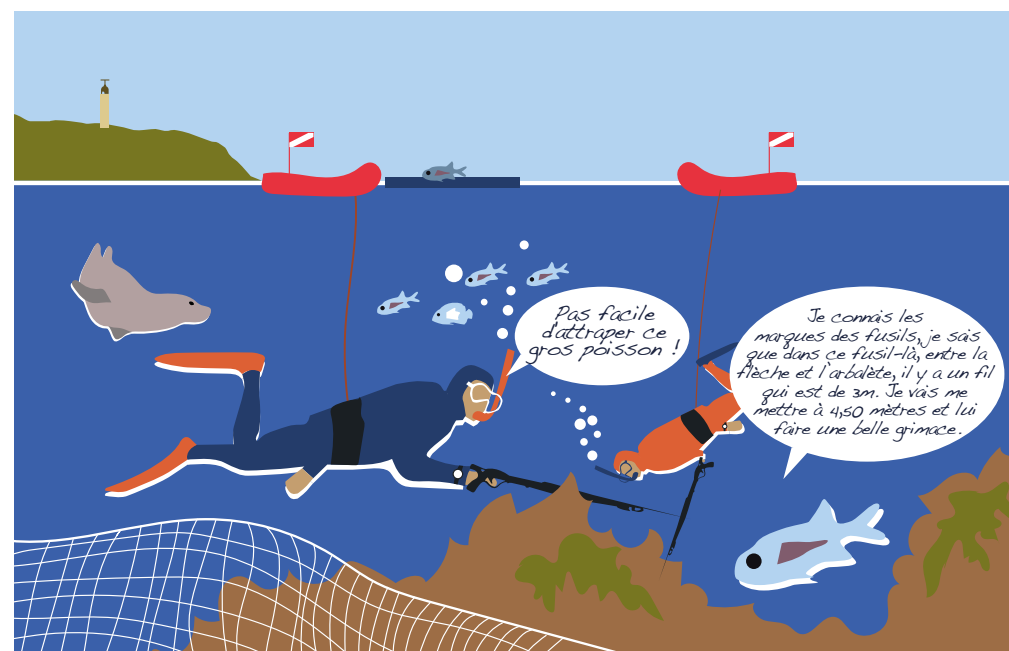
Les pêcheurs restent entre 2 à 5 heures en mer. Pour ces raisons techniques, les prélèvements de la ressource halieutique sont faibles ; c'est une pêche sélective.

Les sorties sont peu nombreuses à cause des conditions météorologiques, de la turbidité de l'eau et des horaires des marées. Généralement,

le départ se fait à marée basse pour revenir à marée haute, à petit coefficient de marée, à faible courant, avec une météo calme et sans pluie.

Les pêcheurs ont leurs lieux de pêche et ont des pratiques respectueuses des milieux marins. En effet, ils font attention à ne pas déplacer les pierres ni les abîmer pour permettre aux poissons de s'y abriter. Les lieux de pêche sous-marine sont Audresselles, Le Cap Gris Nez, la pointe de la Crèche et l'épave *Ophélie*.

Les deux techniques pratiquées sont la pêche au trou (tirs dans les rochers) et l'agachon (se mettre au fond et attendre le passage de poissons).





## LA PÊCHE À PIED

Cette pêche est très pratiquée sur ce littoral où la variété des milieux permet de ramasser des moules, des crustacés (crevettes grises, crabes, etc.) et des vers (appât pour la pêche à la canne).

Très variée par ses pratiques, la pêche à pied est accessible et peu coûteuse.

Plus que les autres, la pêche aux moules attire beaucoup d'usagers (locaux et touristes) sur un petit espace et pour une courte durée, les week-ends de printemps et d'été lors des grandes marées. Les moulières sont découvertes à marée basse à partir d'un coefficient de marée de 85. Elles sont situées à la Sirène (Audinghen), Audresselles, Ambleteuse, Wimereux, Le Portel. La pêche s'effectue le matin à marée basse et non le soir afin d'avoir le temps de préparer les moules pour le repas.

Ici, la pêche à l'appât concerne essentiellement le vers (arénicole), qui permet d'attirer tous les types de poissons. Il peut être pris à l'aide d'une pompe à vers ou d'un palou (bêche à long manche). A contrario, le couteau est peu pêché pour sa saveur culinaire contrairement à la Bretagne, mais sert parfois d'appât. Plus rarement, la mye, sorte de grosse moule découverte à grandes marées, peut être aussi utilisée comme appât.



## CONCLUSION



Les pratiques de pêche de loisir sont multiples sur le littoral boulonnais, mais certaines pêches sont en perdition alors que d'autres attirent toujours.

Les moulières très présentes sur cette côte attirent jusqu'à plus de 200 pêcheurs de loisir par jour sur certaines moulières les week-ends de grandes marées pendant l'été. La pêche à la moule est la première attractivité de pêche récréative, elle est accessible à tous de par son coût et sa faible technicité, alors que la pêche sous-marine attire moins d'une vingtaine d'adeptes à cause des conditions maritimes et météorologiques de la région et des

modifications de la réglementation ces dernières années notamment par rapport au concours.

Le bar, espèce emblématique de cette côte, fait l'objet de quotas stricts depuis quelques années. La pêche embarquée en fait les frais. Beaucoup de personnes ont vendu leur bateau ces dernières années pour des raisons économiques et réglementaires. En effet, les coûts liés à l'acquisition et à l'entretien d'un bateau sont importants par rapport au faible nombre de sorties possibles - les conditions météorologiques sont trop souvent défavorables. A cela viennent s'ajouter d'autres freins à ce type de pêche :

des mises à l'eau spécifiques et des mesures de quotas très strictes par rapport au bar.

Quant à la pêche du bord à la canne, elle se pratique sur tout le littoral et attire de nombreux pêcheurs de toutes catégories (jeunes et moins jeunes, sportifs ou non, ...). Le surfcasting sur la plage et les rochers, plus sportif et technique que la pêche à partir de la digue, s'est fort développé ces dernières années et est très adapté à ces grandes plages. Toutefois, la pêche à partir de la digue demeure encore très identitaire sur le Boulonnais via la digue Carnot, haut lieu de pêche.

La pêche au casier est peu pratiquée et celle au filet fixe l'est encore moins sur ce littoral.

La transmission de la pêche de loisir est une priorité importante pour les pêcheurs. La pêche ne se pratique plus comme autrefois car la réglementation évolue rapidement. Pour cela, ils suggèrent non seulement de partager les connaissances de ces milieux littoraux et marins mais aussi les pratiques de pêche et leur réglementation afin que la pêche récréative continue d'exister sur ce territoire. Le littoral est une zone de liberté mais demeure un bien commun.



## REMERCIEMENTS

Ce livret n'aurait pu se faire sans la confiance des financeurs pour que des universitaires de l'Université du Littoral Côte d'Opale et de l'Université de Lille puissent travailler sur cette thématique. Nous remercions la Fondation de France qui a financé le projet Peropale.

La réalisation de ce livret a bénéficié du soutien de la Maison européenne des sciences de l'homme et de la société, du Conseil Régional des Hauts-de-France et du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Un grand merci plein de reconnaissance aux pêcheurs de loisir qui ont accepté de donner de leur temps pour nous transmettre leurs savoirs sur leurs pratiques et donner leurs opinions sur la pêche, qu'elle soit pêche de loisir ou professionnelle. Les frontières entre ces deux mondes sont parfois très poreuses.

Ces acteurs du territoire méritent d'être plus connus !

Nous remercions Marie-Christine Gruselle du PNMEPMO et Thierry Ruellet du GEMEL qui ont contribué au projet PEROPALE.

Nos remerciements s'adressent également à Hervé Flanquart et à toute l'équipe de Peropale constituée de plusieurs laboratoires (TVES, LISIC, Larg ) et de disciplines différentes (droit, économie, géographie, sociologie, sciences de gestion, sciences de l'ingénieur) :

L. Benramdane, C. Carbonnaux, M. Carrard, J.-B. Choquel, H., Flanquart, V. Herbert, J. Jeanfils, J.-C. Kucwaj, B. Kokou Djongon, F. Lebreton, M. Malandran, J.-C. Noyer, L. Voltaire, S. Reboul, S. Reboul, C. Roche, T. Ruellet, A. Savy, F. Schneider, G. Stienne.

Christelle Audouit et Mariantonia Lo Prete



Impression mai 2021

